

MARLY, le 7 décembre 2023

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

SEANCE DU 6 DECEMBRE 2023

Sous la Présidence de

Thierry HORY

Président du C.C.A.S.

Maire de la Ville de Marly

Nombre de membres en exercice	: 11	<u>Etaient présents :</u>	MM. HORY, MOREL,
Nombre de membres présents	: 08		Mmes. HANSE, HETHENER FRANCFORT,
Nombre de suffrages exprimés	: 09		JACOB-VARLET, MOREAU, NOEL
Nombre de membres absents	: 03	<u>Absents excusés :</u>	Mme LEFEBVRE (délégation à M. HORY)
Absent ayant donné procuration	: 01		M. ROTHEA
			Mme KUNTZ

Les convocations à cette séance ont été envoyées le 29 novembre 2023

XLI – Résidence « les Hortensias » : augmentation des tickets repas

Le Président propose d'augmenter à partir du 1er janvier 2024 le prix du ticket repas qui se montera à :

♦ 11,00 € pour les Résidents

♦ 13,00 € pour les Extérieurs

soit une hausse de 10 % pour les Résidents et de 8,33 % pour les extérieurs.

Pour mémoire : prix appliqués en 2023

♦ 10,00 € pour les Résidents

♦ 12,00 € pour les Extérieurs

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration du C.C.A.S. décident à l'unanimité :

- **d'AUGMENTER** à partir du 1er janvier 2024 le prix du ticket repas qui se montera à :

♦ 11,00 € pour les Résidents

♦ 13,00 € pour les Extérieurs

Délibération exécutoire compte tenu de sa publication le 7 décembre 2023

Pour extrait conforme, Marly, le 7 décembre 2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.



Pour le Président du C.C.A.S
La Vice-Présidente,

Odile JACOB - VARLET
Maire - Adjoint de la Ville de Marly
Déléguée aux Affaires Sociales